

MATTEAU POIRIER AVOCATS INC.

533, RUE ONTARIO EST, BUREAU 400, MONTRÉAL, QUÉBEC H2L 1N8
TÉLÉPHONE : (514) 281-0033 • TÉLÉCOPIEUR : (514) 284-9328
COURRIEL : BUREAU@MATTEAUPOIRIER.COM

Le 28 juin 2024

Tribunal administratif du travail
500, boul. René-Lévesque Ouest,
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Demande de reconnaissance du Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs (CQGCR) en vertu de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène* (L.R.Q. c. S-32.1) – Secteurs 1

Madame,
Monsieur,

Nous sommes les procureurs du Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs (ci-après « CQGCR »).

En vertu des articles 12 et suivants de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène* (L.R.Q. c. S-32.1), nous déposons trois demandes de reconnaissance pour représenter les fonctions suivantes dans les secteurs 1 :

- a) Directeur de lieux de tournage
- b) Assistant directeur de lieux de tournage
- c) Recherchiste de lieux de tournage

Le CQGCR demande que ces fonctions soient intégrées aux secteurs de reconnaissance qu'il détient déjà pour les secteurs 1 et propose ainsi les libellés suivants :

- Tous les artistes occupant, dans le cadre d'une production des secteurs 1, tels que définis par l'article 34 de la *Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives*, destinée principalement et originalement à la distribution commerciale en salles, l'une ou l'autre des fonctions suivantes : 1^{er}, 2^e ou 3^e assistant réalisateur, concepteur artistique, directeur artistique, assistant directeur artistique, coordonnateur du département artistique, assistant coordonnateur du département artistique, dessinateur, set designer, **directeur de lieux de tournage, assistant directeur de lieux de tournage et recherchiste de lieux de tournage.**

- Tous les artistes occupant, dans le cadre d'une production des secteurs 1, tels que définis par l'article 34 de la *Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives*, destinée principalement et originalement à la diffusion sur un service de programmation linéaire titulaire d'une licence du CRTC, l'une ou l'autre des fonctions suivantes : 1^{er}, 2^e ou 3^e assistant réalisateur, concepteur artistique, directeur artistique, assistant directeur artistique, coordonnateur du département artistique, assistant coordonnateur du département artistique, dessinateur, set designer, **directeur de lieux de tournage, assistant directeur de lieux de tournage et recherchiste de lieux de tournage.**
- Tous les artistes occupant, dans le cadre d'une production des secteurs 1, tels que définis par l'article 34 de la *Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives*, n'étant pas principalement et originalement destinée à la distribution commerciale en salles ou à la diffusion sur un service de programmation linéaire titulaire d'une licence du CRTC, l'une ou l'autre des fonctions suivantes : 1^{er}, 2^e ou 3^e assistant réalisateur, concepteur artistique, directeur artistique, assistant directeur artistique, coordonnateur du département artistique, assistant coordonnateur du département artistique, dessinateur, set designer, **directeur de lieux de tournage, assistant directeur de lieux de tournage et recherchiste de lieux de tournage.**

Ces fonctions sont actuellement représentées par l'Association québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son, section locale 514 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada (AQTIS 514 IATSE) en vertu de l'article 35, L.Q. 2009 c. 32. Dans les secteurs de production 2, 3 et 4, ces fonctions sont représentées par le CQGCR et le CQGCR a déposé une demande de reconnaissance visant ces mêmes fonctions pour le secteur du film publicitaire.

Vous trouverez ci-jointes les résolutions du CQGCR autorisant le dépôt des demandes, une copie certifiée conforme des règlements du CQGCR et la liste de ses membres.

Cordialement,



Chantal Poirier

Matteau Poirier avocats Inc.
Procureurs du CQGCR

c.c. : Mme Chantal Barrette, CQGCR

P.J.

Annexe
Coordonnées des parties ou de leurs procureurs

<p>M^e Chantal Poirier Matteau Poirier Avocats inc. 533, rue Ontario Est Bureau 400 Montréal (QC) H2L 1N8</p> <p>Téléphone : 514-281-0033 Télécopieur : 514-284-9328 Courriel : cpoirier@matteupoirier.com</p>	<p>Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs</p> <p>4200, boul. St Laurent Bureau 708 Montréal, Québec H2W 2R2</p>
--	---